

**Conseil de quartier Octobre 2002**

# Compte-rendu des Conseils de quartier Quartier Nord

**Réunion du 22 octobre 2002**

**Présents :**

**Présents :**

**Elus municipaux :** Rémy LANDAIS ; Michel PAILLEY ; Marc THEBAULT

**Membres titulaires et membres suppléants :**

Claude STEPHAN ; Caroline ROBUCHON PAIN ; Fabienne FROMILHAGUE ; Marc BON ; Liliane FRADIN ; André BALOGE ; Francis TURPEAU ; Didier LEFEVRE ; Patrick LACELLERIE ; Robert BOUJU ; Solange CHARLOT ; Isabelle BOULIER ; Alain KOLB ; Dominique GRUGET ; Annick BAUDET ; Laurence VENEREAU ; Jean Pierre MERIGEAUD. Monique PETORIN ; Rose Marie NIETO ; Bernard POLY ; Yannick PRUNIER ; Florent SIMMONET ; Gérard VAILLANT ; Karine RITTER ; David BRUNETEAU ; Pascal LEFEVRE ;

**Absents excusé(e)s :**

Paulette BOECKMAN ; Monique TROUVE ; Alain METAYER ; Patricia FUSTER ; Nathalie HIBERT ; Marc BIANCHINI

**Absents :**

Pierre BARDY ; Annick BAUDET ; Claude ALBERGE ; Gérard BOURDET ; Stéphane DELPORTE ; Jean DUPUY ; Christian MARTIN ; René PAPET

**Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil du 16 septembre**

Avis favorable de l'ensemble des présents sauf deux abstentions (deux conseillers n'ayant pas reçu le compte-rendu).

Observations :

- L'aménagement du parking des Brizeaux n'a pas été mis dans les priorités retenues par le conseil et le problème de sécurité devant chez Mme Sitaud, rue des Brizeaux n'a pas été évoqué
- soit tous les noms des intervenants sont cités soit aucun. Décision : aucun.

**Commissions thématiques**

Peu de conseillers se sont inscrits. Il y a peut-être eu un manque d'informations précises. Il est donc proposé que le bureau établisse un document explicatif clair sur le rôle et le travail des commissions qui sera transmis à tous les conseillers pour inscription.

### **Règlement intérieur**

- Remplacement des membres : la commission citoyenne a décidé que les remplacements se feraient par ordre du tirage au sort des suppléants.
- Les trois démissionnaires seront remplacés par les 36ème , 37ème et 38ème personnes de la liste. Le co-président élu va les contacter. Si l'un d'entre eux refuse, le suivant sera contacté et ainsi de suite.
- Ces remplacements doivent être validés en Conseil Municipal.

### **Pétition des habitants des tours du Pontreau**

Présentation de la pétition des habitants des tours du Pontreau sollicitant la réfection des allées :

Les conseillers sont partagés sur la responsabilité et l'implication du conseil à s'occuper d'une pétition adressée à la Mairie :

- soit la Ville n'a pas de budget pour répondre et renvoie sur le conseil = problème car quelle priorité donner à ce type de demande par rapport aux priorités définies par le conseil ?
- soit la Ville transmet toutes les demandes au conseil = est-ce le rôle du conseil de recevoir toutes les demandes ?
- y a t'il les compétences nécessaires au sein du conseil pour traiter ces questions ? -ce sont les habitants qui sont les mieux placés pour savoir ce qui est bien pour eux. Le débat reste ouvert.

Décision :

- un groupe de trois personnes et les inscrits à la commission " espaces verts " iront rencontrer les pétitionnaires avec R. Landais.
- transmettre les coordonnées d'un interlocuteur (Mme Guilbaud) au service voirie.

### **Utilisation des crédits de quartier restant sur 2002**

- rénovation du local jeunes du Pontreau (17 000 euros)
- sécurisation du chemin du IIIème millénaire sur son trajet rue des Maisons Rouges, route de Chauray, et rue du Moulin à Vent et mise en place de la signalétique adéquate à l'origine du chemin communal rue des Vanelles et chemin des Vignons.
- plantation d'arbres (lieu et nombre à préciser)
- améliorer la signalétique des MCC, Ecole, MPT, MCSP
- changer la vitre de l'abribus rue de la Berlandière
- mettre en place des bornes sur les trottoirs du parking de l'école des Brizeaux - Installer deux ou trois lampadaires du bas du lotissement de la Berlandière vers la rue de la Berlandière (rue du Bas Surimeau) - réalisation du marquage au sol de la rue de Cholette

- Sécurisation par un marquage au sol de la rue de la Mineraie où passe le chemin du IIIème millénaire
  - demande de matérialisation de passages piétons route du Moulin à Vent
  - demande de panneaux d'affichage pour les associations
  - installation des filets de but demandés depuis plus d'un an sur le terrain de jeux de Surimeau (les poteaux sont en place). Les palissades situées derrière les poteaux de buts sont cassées, c'est dangereux pour les enfants.
- 
- Autre : contacter le conseil de quartier de Souché pour lui demander s'il prend en charge la réfection des trottoirs de l'avenue de Paris sur son passage au-dessus du Lambon. Si non le conseil du quartier nord peut prendre en charge cette dépense.

### **Crédits de quartier 2003**

Dès le mois de décembre, le conseil de quartier va travailler sur les projets 2003 qui seront pris en charge soit dans le budget général de la Ville, soit par les crédits de quartier.

Concernant :

- école de la Mirandelle, il n'est pas question de crédits de quartier mais de veiller à l'ouverture d'une classe si le lotissement prévu est terminé.
- Crèches : la ville est en train d'élaborer un projet global avec la CAF.
- Voirie : rue du Bas Surimeau et rue de la Berlandière seront réaménagées sur le budget de la Ville mais le conseil sera sollicité sur la rénovation tout comme sur le projet de parking de l'école des Brizeaux. Les commissions auront à travailler sur ces projets et d'autres encore. (Celui du parking des Brizeaux est élaboré, il faut le faire remonter au service par le biais du co-président élu).

### **Divers**

- Un débat a eu lieu à l'occasion de la présentation des projets et de l'utilisation des crédits sur le véritable rôle du conseil de quartier.

En tout état de cause : si le conseil de quartier arrive à régler les petits problèmes quotidiens de proximité des Niortais ce sera parfait. Après il pourra travailler sur de plus grands projets.

- Un courrier évoquant la question du contournement nord est présenté. Courrier faisant état d'une demande de mise en place d'un motif réfléchissant sur la première borne de séparation de la rue des Justices trop faiblement éclairée entre le rond-point et la rue de Cherveux.

- courrier concernant la replantation d'arbres rue Blaise Cendrars

- le bureau du conseil de quartier doit s'installer dans l'ancien bureau d'accueil de la MCC.

Quand sera t-il prêt ?